



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

RENOVATION DU CHALET DE LA BALME – TOUR DE LA LAUZIÈRE

Réf. appel à projet	AAP n°1.1 « Déployer un tourisme diversifié, inclusif, au parcours visiteur facilité »
Réf. objectifs	<i>Stratégiques</i> : Créer, révéler et promouvoir des offres touristiques toute l'année ; Faciliter le parcours visiteurs <i>Opérationnel</i> : Mettre en valeur et développer les activités de pleine nature

Date rédaction doc	07/11/2024	Planning prévisionnel projet	01/01/2025 au 30/06/2025
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE MAURIENNE (public)		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input checked="" type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET

Contexte

Le Chalet de La Balme, propriété de l'Office National des Forêts, situé à 1895m d'altitude au cœur du massif de la Lauzière, est actuellement une cabane pouvant servir d'abri temporaire en cas de mauvais temps mais dont l'état, relativement dégradé, ne répond pas aux attentes des usagers. Pourtant, sa situation très favorable sur l'itinéraire de randonnée du **Tour de La Lauzière** en fait un refuge non gardé potentiel permettant d'améliorer l'offre d'hébergement sur ce parcours en itinérance de 5 à 8 jours. D'autant plus que La Lauzière attire de plus en plus de pratiquants, séduits par ce massif à la fois sauvage et exigeant, et bénéficie du **développement de la randonnée en itinérance et du slow tourisme** appuyé par les collectivités locales.

En effet, Porte de Maurienne est un territoire facilement accessible, toute l'année, à portée des pôles urbains : Albertville, Chambéry, Grenoble, Lyon. Un contexte géographique qui fait de ce territoire un lieu de ressourcement et de déconnexion où l'on accède facilement à la pleine nature, au cœur de laquelle l'offre de randonnée pédestre tient une place prépondérante, fortement soutenue par la Communauté de Communes (itinéraires PDIPR et GR).

Outre l'aménagement des itinéraires, l'étude stratégique de positionnement et de développement touristique, conduite en 2019 par l'intercommunalité, préconise d'ailleurs de **renforcer les services liés à la pratique de la randonnée et des activités de pleine nature**, en particulier l'offre d'hébergement afin de l'adapter aux besoins de la clientèle itinérante.

La rénovation du Chalet de La Balme et son aménagement en refuge non gardé entrent ainsi dans les actions prioritaires de la politique de développement touristique du territoire et répondent également aux objectifs du dispositif d'aide aux refuges de montagne proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Forêt Domaniale de la Lauzière

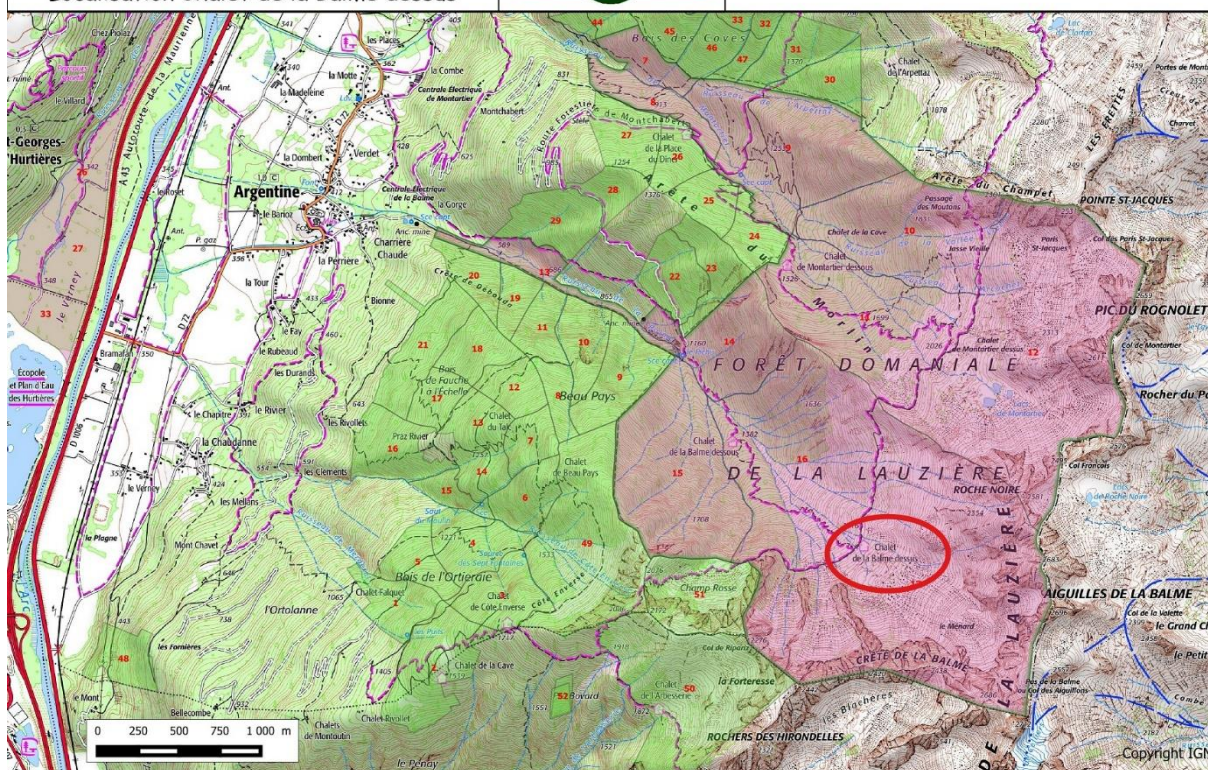
Localisation Chalet de la Balme dessus



FC Argentine

FD Lauzière

Chalet de la Balme dessus



Les sentiers de randonnée contribuent à l'économie touristique et sont considérés par la collectivité comme des outils d'aménagement et d'animation du territoire Porte de Maurienne. Définis d'intérêt communautaire, la création, l'entretien et le développement des activités de pleine nature s'articulent autour du schéma directeur des itinéraires de randonnée, en lien étroit avec le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Si ces dernières années ont surtout été consacrées à l'aménagement et au balisage de ces itinéraires et des points de départ, l'objectif de la communauté de communes est désormais de développer l'offre de services et d'hébergement adaptée aux attentes des pratiquants.

La rénovation du Chalet de La Balme s'inscrit dans cette volonté locale et concourt à l'amélioration d'un produit existant à l'échelle du GAL : le Tour de la Lauzière, un trek de 5 jours entre Maurienne, Arlysère et Tarentaise, au cœur du massif de la Lauzière et du site Natura 2000 éponyme (S17). Cette opération d'investissement (travaux et aménagements) permettra de renforcer le maillage de cabanes et chalets en libre accès (non gardés) et, ainsi, de proposer une itinérance en court séjour plus qualitative (amélioration des commodités, du confort et de la sécurité des randonneurs), en adéquation avec les attentes actuelles des pratiquants.

Le territoire Porte de Maurienne offre un terrain de jeu adapté au développement actuel du concept de micro-aventure. Depuis quelques années, l'itinérance est un phénomène qui prend de l'ampleur. Les vacances à l'aventure, qui associent mobilité douce et découverte, ont le vent en poupe, en particulier les **itinérances courtes et de proximité**, des petites aventures de quelques jours seulement, pour s'imprégner d'univers dépaysants à portée de chez soi.



Objectifs du projet

- Renforcer l'attractivité touristique du territoire avec une offre de randonnées en itinérance plus qualitative et accessible ;
- Attirer les pratiquants locaux et régionaux (proximité des grandes agglomération) toute l'année (randonnée pédestre + ski de randonnée) avec une offre diversifiée ;
- Améliorer l'offre de services et d'hébergement en lien avec les APN afin de sécuriser les pratiques ;
- Valoriser le slow tourisme et répondre aux attentes des pratiquants en quête de nature et de liberté ;
- Améliorer et valoriser un produit existant : le Tour de la Lauzière (trek de 5 à 8 jours).

Action prévue

Les travaux et aménagements prévus dans le cadre de cette opération sont les suivants :

- Dépose du toit actuel.
- Réhausse du chalet de 50cm en pierres naturelles, identique à l'existant.
- Pose d'une nouvelle charpente et d'une nouvelle toiture.
- Aménagements intérieurs : réalisation d'une dalle, réfection des cloisons, remplacement des menuiseries et fabrication de bat-flancs intégrés à la charpente (environ 10 couchages).
- Fourniture et installation d'un système de production électrique autonome renouvelable (photovoltaïque).
- Fourniture et installation de toilettes sèches.
- Fourniture et installation d'un poêle à bois.

Public cible

Le Tour de la Lauzière a la particularité d'attirer autant des **pratiquants locaux** que des **baroudeurs régionaux ou nationaux**. Non gardé mais ouvert toute l'année, le Chalet de la Balme permet de proposer une étape supplémentaire sur l'itinéraire et une solution de repli en cas de saturation du Chalet de l'Arbesserie, situé à 1h45 de marche environ. Cette nouvelle étape assurerait une **amélioration de l'accessibilité de l'itinéraire à un public plus large** et une sécurisation de l'hébergement sur une portion d'itinéraire en totale autonomie. Ainsi réhabilité, le chalet pourrait également être utilisé l'hiver par les **pratiquants de ski de randonnée**, la Lauzière offrant de nombreuses opportunités et étant largement fréquentée depuis Montsapey, Saint François Longchamp et Cellier (commune de La Léchère).

Résultats attendus (« nous aurons réussi si »)

- Les travaux de rénovation et d'aménagement du Chalet de La Balme sont réalisés dans les règles de l'art et garantissent un niveau de prestation supérieur à la situation antérieure.
- Les usagers trouvent des services adaptés à leur pratique et entretenus : espace repas doté d'un poêle, couchages aménagés (bat-flancs avec matelas), toilettes sèches, éclairage autonome.
- Le livre d'or du chalet recueille des avis positifs et permet de constater une augmentation de la fréquentation du lieu et donc des itinéraires qu'il jalonne (4 saisons).

REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

La transition énergétique et écologique est au cœur du projet :

- Rénovation d'un bâti existant pour ne pas en créer un nouveau ;
- Respect des principes de construction afin de conserver la valeur paysagère du lieu ;
- Pas d'extension horizontale afin de respecter la stricte emprise au sol du bâti actuel et ne pas artificialiser les sols au-delà de l'existant ;
- Installations de toilettes sèches pour la préservation de la ressource en eau et la protection de l'environnement (pas de déjections, ni de papier toilette dans la nature !)
- Installation d'un système de production électrique autonome et renouvelable ;
- Valorisation de pratiques touristiques douces et raisonnées (slow tourisme).

Valeur ajoutée par rapport à l'existant

Outre la sauvegarde d'un bâti d'altitude ancien (valeur patrimoniale), ce projet permettra de donner au chalet un niveau de services bien supérieur à l'existant (abri de fortune) :

- Réhausse du toit afin de pouvoir tenir debout à l'intérieur du chalet ;
- Réalisation d'une dalle afin d'améliorer la propreté des lieux (sol en terre battue à ce jour) ;
- Réalisation de deux espaces distincts : espace repas / espace nuit pour plus de confort ;
- Aménagements mobiliers du chalet : table, bancs, poêle, bat-flancs, matelas, ustensiles... ;
- Installation de toilettes sèches (inexistant à ce jour) ;
- Alimentation électrique pour l'éclairage (inexistant à ce jour) ;
- Augmentation de la capacité d'accueil de 4/5 à 10 couchages.

Concertation, approche partenariale

Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif entre :

- l'Office National des Forêts, propriétaire du chalet ;
- la commune d'Argentine, sur laquelle le chalet est situé ;
- le SIVOM de la Lauzière gestionnaire du Tour de la Lauzière et porteur de l'animation du site NATURA2000 du massif de la Lauzière ;
- l'Office de Tourisme intercommunal Porte de Maurienne qui assure la promotion de l'offre d'activités de pleine nature du territoire ;
- la Communauté de Communes Porte de Maurienne qui assure le développement et l'aménagement des activités de pleine nature ;

Et partenariale avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du dispositif d'aide régionale aux refuges de montagne et le Département de la Savoie dans le cadre du PDIPR.

Innovation

Si ce projet n'est pas une innovation en soi, il permet de soutenir le développement d'activités touristiques à faible impact, de valoriser et d'améliorer une offre existante plutôt que d'en créer de nouvelles, de renforcer l'itinérance et le tourisme 4 saisons (randonnée/ski de randonnée), en bref de s'inscrire dans la nécessaire transition écologique de nos activités touristiques de montagne.

Suivi-évaluation envisagés

La convention de délégation de maîtrise d'ouvrage qui lie l'ONF et la CCPM pour la mise en œuvre de ce projet prévoit les modalités de gestion après travaux suivantes :

- Maintenir la vocation de refuge du chalet sur une période minimum de sept ans conforme aux demandes des financeurs ;
- Laisser l'espace intérieur du chalet accessible toute l'année (ouverture en permanence y compris hébergement sommaire) conformément à sa vocation de refuge non gardé ;
- Assurer la maintenance annuelle du chalet y compris rechargement annuel en bois de chauffage et vidange des toilettes sèches, ainsi que la surveillance courante du site dans le cadre de la gestion normale du domaine ;
- Assurer la promotion du chalet et des activités de pleine nature afférentes par tous les biais et supports adaptés ;
- Assurer une communication invitant au respect des espaces naturels et pastoraux ;
- Mettre en place dans le chalet un livre d'or, dont les verbatims seront librement accessibles pour la Communauté de communes Porte de Maurienne afin que celle-ci puisse évaluer l'impact touristique de l'investissement réalisé, suivant la demande des financeurs.

Effet levier de la subvention

À la vue du budget de la collectivité, l'aide LEADER est indispensable à la réalisation du projet.

ASPECTS FINANCIERS**Type de dépenses**

Investissement Fonctionnement Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 100 400 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 100 400 €

Plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER LEADER	Cofinancement Région AURA sollicitée	Cofinancement ONF	Autofinancement	TOTAL
40 %	30 %	10 %	20 %	100 %
40 000 €	30 120 €	10 000	20 280 €	100 400 €

Version avant comité de programmation